



SMART CONCRETE®

HYDROSTOP SEALER K-773

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Étiquette d'un produit:

Hydrostop Sealer
Hydropel Sealer

Forme du produit : Mélange, Liquide

Autres moyens d'identification: Hydrostop, Hydropel

Code de produit: K-773

Utilisation recommandée: Scellant pour béton et maçonnerie

Restriction d'utilisation: à usage professionnel uniquement

Nom du fabricant: Kryton International Inc.

Adresse: 1645 E. Kent Avenue, Vancouver, BC, Canada, V5P2S8

Numéro de téléphone: 1-604-324-8280

Numéro de télécopieur: 1-604-324-8899

Site Web: www.kryton.com

Contacts d'urgence et numéro de téléphone:

Kryton International Inc. 1.800.267.8280 (heures d'ouverture)

Appelez un centre antipoison ou un médecin dans votre pays

BC, Canada: BC Drug and Poison Information Centre 604.682.5050 Australie: Poisons Information Centre 13 11 26

US: American Association of Poison Control Centers 1.800.222.1222

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Systemé Général Harmonisé (SGH) (7e édition)

Classification des Dangers:

Irritation cutanée, Catégorie 2,

Irritation oculaire, Catégorie 2B

Toxicité aiguë, Orale, Catégorie 5

Toxicité aiguë, Inhalation, Catégorie 5

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

Pictogrammes de danger



Mot d'avertissement : **Attention**

Mentions de Danger

H315 + H320	Provoque une irritation de la peau et des yeux.
H303 + H333	Peut-être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le conteneur/contenu dans une installation de recyclage de peinture conformément aux réglementations locales.

P280 - Portez des gants de protection et des lunettes de protection

P261 - Éviter de respirer les brouillards ou les aérosols.

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et les zones exposées après soigneusement manipulation.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P305+P351+P338+P337+P313 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P302+P352+P332+P313+P362+P364 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise.

P304 + P312 - EN CAS D'INHALATION: Appeler un médecin en cas de malaise.

Aperçu des urgences:

Liquide ivoire opaque avec une légère odeur de peinture. Il n'est ni combustible ni explosif. L'exposition à court terme au liquide présente peu ou pas de danger. Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. Une surexposition peut endommager l'intérieur si elle est absorbée. Des réactions de sensibilité peuvent survenir en cas d'exposition prolongée et répétée. Une surexposition par ingestion peut endommager les organes suivants : système nerveux, cerveau, thymus, vessie ou rate.

(Ce produit contient des traces, <0,2%, d'alcool éthylique et d'octaméthylcyclotétrasiloxane, qui peuvent nuire à la fertilité ou au fœtus).

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom de l'ingrédient CAS # EINECS	Contenu (%, w/w)	CAS #	EINECS #	Nom comun
Triéthoxy(octyl)silane	10-30%*	2943-75-1	220-941-2	Silicone
Octaméthylcyclotétrasiloxane	< 0.2%	556-67-2	556-67-2	Silicone
L'alcool éthylique se forme au contact de l'eau ou de l'air humide	< 0.2%	64-17-5	200-578-6	Alcohol

* La concentration réelle est retenue en tant que secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Lorsque vous contactez un médecin, emportez cette FDS avec vous.

Yeux:

Ne vous frottez pas les yeux car des dommages supplémentaires à la cornée peuvent survenir en raison de contraintes mécaniques. Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer pendant au moins 60 minutes. Obtenez des soins médicaux immédiats.

Peau:

Épongez ou brossez rapidement et doucement l'excès de produit chimique. Laver à l'eau et au savon. Retirez les vêtements, chaussures, montres, etc. contaminés et nettoyez soigneusement avant réutilisation. Rechercher un traitement médical immédiat dans tous les cas d'irritation ou de brûlure.

Ingestion:

Ne pas faire vomir.

Si la personne est consciente, lui rincer la bouche avec de l'eau et lui faire boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin ou contacter le centre antipoison.

Inhalation:

Sortez dehors et au repos et dans une position de respiration confortable.

Si la respiration s'est arrêtée, installez la respiration artificielle.

Consulter immédiatement un médecin si l'inconfort persiste.

Principaux symptômes et effets, aigus et tardifs : Irritant pour la peau, les yeux et les voies respiratoires.

Retardé : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE CAS D'INCENDIE

Inflammabilité: non combustible

Moyens d'extinction: eau, brouillard, mousse résistant à l'alcool, poudre chimique sèche ou dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés: Aucun connu.

Point d'éclair et méthode: Non-combustible, > 200F

Température d'auto-inflammation: non applicable

Données d'incendie et d'explosion: non applicable

Produits de combustion dangereux: oxydes de carbone, formaldéhyde, dioxyde de silicium et divers fragments d'hydrocarbures.

Instructions de lutte contre l'incendie: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

Procédures de lutte contre l'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants non ouverts. Évacuer la zone. Recueillir séparément l'eau de lutte contre l'incendie contaminée. Cela ne doit pas être versé dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau de lutte contre l'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Contenir les eaux de ruissellement d'incendie si possible. Le ruissellement des eaux d'incendie, s'il n'est pas contenu, peut causer des dommages à l'environnement. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux circonstances locales et à l'environnement environnant. Retirez les conteneurs non endommagés de la zone d'incendie si cela peut se faire sans danger.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Portez un équipement de protection tel que décrit dans la section 8 et suivez les conseils de manipulation et d'utilisation en toute sécurité donnée dans la section 7. Aucune procédure d'urgence n'est requise.

Précautions environnementales : Ne pas laver le produit dans les systèmes d'égouts et de drainage ou les plans d'eau.

Méthodes de nettoyage : Tremper le matériau avec un absorbant et transférer dans un conteneur de déchets chimiques pour récupération ou élimination.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Procédures et équipements de manipulation :

Éviter le contact avec la peau et les yeux en portant des équipements de protection : lunettes de sécurité, vêtements de protection, gants en nitrile et chaussures imperméables.

Porter dans un endroit bien ventilé ou porter un respirateur approuvé NIOSH avec une cartouche pour vapeurs organiques.

Ne pas manipuler ni stocker à proximité d'aliments et de boissons ou de produits à fumer.

Le transport de sacs/seaux peut causer des entorses et des foulures au dos, aux bras, aux épaules et aux jambes.

Manipuler avec précaution et utiliser les mesures de contrôle appropriées.

L'avez-vous bien les mains à l'eau et au savon après manipulation.

Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas.

Boutique fermée.

Matières incompatibles : agents oxydants forts.

Matériaux d'emballage inappropriés : Aucun connu.

Exigences de stockage :

Le produit en vrac doit être stocké dans des conteneurs propres et étanches à l'abri de la contamination.

Garder les contenants bien fermés.

Protéger de l'humidité.

Conservez dans un endroit frais et sec.

Garder hors de la portée des enfants.

Garder sous clé

SECTION 8: CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les limites d'exposition:

Triéthoxyoctylsilane CAS # 2943-75-1

WELs EH40 / 2005 (Royaume-Uni), 8 heures TWA, 2007 : non disponible ACGIH TLV-TWA 2000 : non disponible

OSHA PEL, 8 heures TWA : non disponible

Alcool éthylique CAS # 64-17-5 (formé au contact de l'humidité) WELs EH40 / 2005 (UK), 8 Hour TWA, 2007 : 1 920 mg / m³

ACGIH TLV-TWA 2000 : 1000 ppm OSHA PEL, 8 heures TWA : 1000 ppm

Octaméthylcyclotétrasiloxane N° CAS 556-67-2

WELs EH40 / 2005 (Royaume-Uni), 8 heures TWA, 2007 : non disponible ACGIH TLV-TWA 2000 : non disponible

OSHA PEL, 8 heures TWA : non disponible

Contrôles d'ingénierie spécifiques : Utiliser une ventilation d'échappement générale ou locale ou utiliser un respirateur à cartouche contre les vapeurs organiques approuvé par NIOSH et bien ajusté.

Équipement de protection personnel:

Gants : gants en caoutchouc résistant aux produits chimiques ou en nitrile

Respirateur : approuvé NIOSH et avec cartouche contre les vapeurs organiques

Yeux : lunettes de sécurité ou lunettes de sécurité avec écrans latéraux

Chaussures: Imperméable

Vêtements : Manches longues et pantalons longs pour éviter le contact avec la peau.

Autre : Laver abondamment à l'eau et au savon après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du produit pour éviter tout contact avec la peau ou la bouche.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : liquide

Odeur et apparence : peinture douce comme une odeur, ivoire terne, liquide de viscosité fine

Seuil olfactif : non disponible

Densité : 1 g/ml Densité de vapeur : Non disponible Pression de vapeur : Non disponible

Taux d'évaporation : non disponible

Point d'ébullition : 99°C Point de fusion : 0°C

pH : 7

Coefficient de répartition eau/huile : > 1, soluble dans l'eau

Solubilité dans l'eau : oui

Viscosité : 0,001 N s m⁻²

Teneur en COV : COV <20 g/L (y compris eau, États de Californie et OTC), UE (w/w) <2%

Inflammabilité : non applicable

Point d'éclair : non applicable

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité : non applicable

Température d'auto-inflammation : non applicable

Température de décomposition : non applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : stable

Réactivité : Non classé comme un danger de réactivité.

Conditions à éviter (stabilité) : Aucune connue.

Incompatibilité avec d'autres substances : Oxydants forts, pouvant libérer des oxydes de carbone, du formaldéhyde, Dioxyde de silicium et divers fragments d'hydrocarbures.

Polymérisation dangereuse : ne peut pas se produire

Possibilité de réactions dangereuses : L'eau, l'humidité ou l'air humide peuvent causer de l'alcool éthylique.

Produits de décomposition dangereux : oxydes de carbone, formaldéhyde, dioxyde de silicium et divers fragments d'hydrocarbures.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'entrée : contact cutané, contact oculaire, inhalation et ingestion

Effets d'une exposition aiguë au produit :

Exposition cutanée : Peut irriter et provoquer une rougeur locale de la peau. Un contact prolongé avec la peau peut augmenter l'irritation ou provoquer une desquamation ou un ramollissement de la peau. L'absorption de quantités nocives par contact prolongé avec la peau est peu probable.

Contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation et une gêne oculaires.

Exposition respiratoire : Il est peu probable qu'une exposition à court terme provoque des effets nocifs. Les vapeurs provenant du matériau chauffé ou du brouillard peuvent irriter les voies respiratoires.

Toxicité orale : Faible toxicité orale, aucun effet nocif n'est prévu à partir de petites quantités.

Effets d'une exposition chronique au produit :

Les informations disponibles sur les ingrédients provenant d'études de toxicité à doses répétées chez le rat indiquent des effets neurologiques à des doses de 1000 mg/kg et une toxicité pour la reproduction chez les rats femelles. Une surexposition par ingestion peut endommager les organes suivants : système nerveux, cerveau, thymus, vessie ou rate, voies urinaires.

Irritation du produit : Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. **Sensibilisation cutanée** : Peut se produire suite à une exposition prolongée et répétée.

Sensibilisation respiratoire : Aucune connue.

Mesures numériques de la toxicité : triéthoxyoctylsilane LD50 (oral, rat) > 5110 mg/kg, octaméthylcyclotétrasiloxane LD50 (oral, rat) > 4800 mg/kg, éthanol LD50 (oral, rat) 7060 mg/kg.

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) pour le mélange : Sur la base des ingrédients et de leur concentration, le mélange ne répond pas à la classification de la toxicité orale.

Cancérogénicité : Ce produit ne contient aucun agent cancérigène à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % répertoriées par le CIRC, l'ACGIH et le NTP.

Toxicité pour la reproduction : L'octaméthylcyclotétrasiloxane (<0,2 % dans ce produit) montre des signes d'effets sur la reproduction chez les animaux de laboratoire.

Tératogénicité : L'alcool éthylique (<0,2 % dans ce produit) présente des signes de tératogénicité (malformations congénitales) chez l'homme.

Mutagénicité : non disponible

Embryotoxicité : non disponible

Nom du produit / effets synergiques : Non disponible

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Ce produit contient 0,02% de 1,2-benzisothiazolin-3-one, BIT, qui est toxique pour les poissons (96 h LC50 5-50 mg/L) et très toxique pour les algues (72 h EC50 0,37 mg/L).

Mobilité : Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation : l'ITB n'est pas susceptible de se bioaccumuler ; il existe des preuves de photodégradation dans l'eau et le sol.

Persistance et dégradabilité : BIT se décompose dans le traitement des eaux usées à des concentrations <5 ppm.

Autres effets indésirables : Non disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminez toujours conformément aux réglementations locales, provinciales (états) et fédérales.

Déchets non utilisés ou déversements :

Ne pas laver le produit dans les égouts et les systèmes de drainage ou les plans d'eau. En cas de déversement, imbiber le matériau d'un absorbant et transférer dans un conteneur de déchets chimiques pour récupération ou élimination. Pour l'élimination, envoyer à une installation d'élimination des déchets chimiques ou à d'autres méthodes d'élimination conformément à la législation locale.

Inscriptions CEE : 06 08 99 (dérivés du silicium)

Emballage:

- Videz complètement l'emballage et recyclez/éliminez conformément à la législation locale.
- Inscription CEE : 15 01 02 (conteneurs en plastique).

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations spéciales sur l'expédition : Ce produit n'est pas répertorié comme matière dangereuse dans le TMD, le DOT, l'IMDG, l'IATA et l'ADR/RID. Aucune précaution particulière autre que celles mentionnées dans la section 8 n'est nécessaire.

NIP : non applicable

TMD (Canada) : Non réglementé **IMDG :** Non réglementé **DOT (USA) :** Non réglementé **IATA :** Non réglementé **ADR / RID :**

Non réglementé Numéro ONU : Non répertorié

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES (SGH)

Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Catégorie 2B, Toxicité aiguë, Orale, Catégorie 5, Peut être nocif par inhalation, Catégorie 5, Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2,

HMIS : Santé 1 ; Inflammabilité 0 ; Danger physique 0.

OSHA : Ce produit n'est pas considéré comme un produit chimique dangereux.

TSCA : Ce produit est exempté de TSCA car il est défini comme un mélange.

SARA : Ce produit n'est pas considéré comme un produit chimique dangereux selon les sections 311 et 312 de la loi sur la planification d'urgence et le droit à l'information communautaire (EPCRA) de 1986. Ce produit ne contient aucun ingrédient réglementé par la section 313 de l'EPCRA, 1986 ou 40 CFR. 372.

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger de la Le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) et la FDS contiennent toutes les informations requises par le RPD.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Abbreviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ADR/RID	Agreement on the Transport of Dangerous Goods by Road/ Regulations on the International Transport of Dangerous Goods by Rail
CAS#	Chemical Abstract Service number
CPR	Controlled Products Regulations
DOT	U.S. Department of Transportation
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
EPCRA	Emergency Planning and Community Right to Know Act
EWC	European Waste Catalogue
GHS	Globally Harmonized System
SGH	Systemé Général Harmonisé
HMIS	Hazardous Materials Identification System

IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
LC50	Lethal Concentration
LD50	Lethal Dose
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
PEL	Permissible Exposure Limit
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
TDG	Transportation of Dangerous Goods
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substance Control Act
TWA	Time Weighted Average (8 hour)
WELs	Workplace Exposure Limits
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Notes du fabricant

Les informations de cette fiche technique reflètent les connaissances actuellement disponibles et sont fiables à condition que le produit soit utilisé dans les conditions prescrites et conformément à l'application spécifiée sur l'emballage et/ou dans la documentation technique. Toute autre utilisation du produit, y compris l'utilisation du produit en combinaison avec tout autre produit ou tout autre procédé, est de la responsabilité de l'utilisateur.

Il est implicite que l'utilisateur est responsable de déterminer les mesures de sécurité appropriées et d'appliquer la législation couvrant ses propres activités.

FDS préparée: 1er Août 2010, Département de recherche et développement, Kryton International Inc.

Mise à jour de la FDS: 22-Décembre 2022